

Master "Écologie Éco-ingénierie des Zones Humides"

Cette formation ouvre en septembre 2018 sous la mention GAED (Géographie Aménagement Environnement et Développement) à l'Université d'Angers.

Elle existe depuis plus de 20 ans, mais était jusqu'alors principalement orientée pour un public d'écologues.

Les évolutions sociétales et les mutations du secteur professionnel qui en découlent, nous ont amené à ouvrir dès le Master 1 un parcours dédié aux géographes, dans une formation où **sont mises sur un plan d'égalité la gestion des espaces et la gestion des espèces.**

La plaquette de présentation de la formation est jointe *infra*.

Pour confirmer leur projet professionnel, nous les encourageons à solliciter leurs aînés par le biais de l'association PEGAZH (Promotion des Étudiants pour la Gestion et l'Aménagement des Zones Humides) : <https://pegazh.com/>.



MASTER



Lieu de la formation

U.F.R. Sciences
U.F.R. LLSH

Chiffres clés

20 capacité d'accueil en M1
20 capacité d'accueil en M2

Contact Scolarité

Nicolas GANDUBERT
nicolas.gandubert@univ-angers.fr
Tél. : 02 41 22 64 22

Responsables de la formation

Master 1
Grégoire MAILLET
gregoire.maillet@univ-angers.fr
Master 2
Aurélien DAVRANCHE
aurelien.davrancher@univ-angers.fr

Adresse web

www.univ-angers.fr/lettres



Contrat Pro.

**Possibilité d'alternance
uniquement en M2**

Mention Géographie, Aménagement, Environnement et Développement Durable

ÉCOLOGIE ET ÉCO-INGÉNIERIE DES ZONES HUMIDES

Présentation

Ce parcours offre une formation pluridisciplinaire en écologie et environnement qui a vocation à former des gestionnaires des ressources naturelles et/ou des chercheurs capables de travailler ensemble sur la base d'une connaissance approfondie des démarches et des procédures utiles à la conduite de suivis et d'études de ces milieux. Au delà de ces connaissances disciplinaires et appliquées, la gestion des milieux naturels demande une maîtrise des outils permettant d'appréhender les dynamiques territoriales qui hébergent cette biodiversité. Pour acquérir cette double compétence, la formation offre aux étudiants des enseignements relevant des sciences géographiques (géomatique, aménagement du territoire, dynamiques paysagères et sociétales...). Le diplôme s'inscrit parmi les formations relevant du Pôle de compétitivité du Végétal. La part des intervenants extérieurs est d'environ 30 %. Leurs interventions s'intègrent aussi bien dans les enseignements de méthodes techniques que d'aspects théoriques des questions socio-environnementales de la gestion et la protection des milieux humides. Cette formation est intégrée à plusieurs accords ERASMUS+.

Objectifs

La formation vise à fournir des compétences disciplinaires permettant aux étudiants :

- 1) d'identifier la diversité biologique tant au niveau des populations que des écosystèmes des zones humides
- 2) de maîtriser la dynamique de fonctionnement des zones humides.
- 3) de diagnostiquer les problèmes spécifiques (biologique, hydrologique et socio-économique) liés à l'existence des zones humides.
- 4) d'acquérir une connaissance en matière d'aide à la décision des modes de gestion et d'aménagement de l'environnement.

Le but est de former des professionnels capables d'appréhender en complémentarité les aspects écologiques, géodynamiques, socio-économiques et juridiques de ces milieux naturels importants dans la gestion des territoires.

Poursuite d'étude | Insertion professionnelle

Les débouchés de la formation sont :

- les métiers de l'environnement et du développement durable : les diplômés occuperont des postes de chargé d'étude, de mission ou de projet à la fois dans le secteur public (ministère, DREAL, collectivités territoriales, Parc Naturels Régionaux, syndicats de rivière,...), ou dans le secteur privé (bureaux d'études et d'expertises, sociétés de conseil, ONG de protection et de conservation de la nature...). Les cadres pourront aussi prétendre à exercer dans des métiers d'expertises comme consultant indépendant dans les domaines du conseil à la restauration/conservation de la biodiversité (patrimoine, cynégétique,...) et/ou de mise en place de plan de gestion environnementale des territoires.
- les métiers de l'ingénierie de l'environnement naturel : emplois de chargé d'étude, de mission ou de projet, consultants dans les secteurs de la gestion de la biodiversité, des espaces naturels, de l'eau, des activités spécialisées scientifiques et techniques (secteur privé et public), du tourisme-loisirs... en France ou à l'étranger. Les cadres formés conduiront des études et des projets scientifiques et technico-économiques autour de la gestion des espaces naturels, de la biodiversité. Ils seront à même de travailler à l'intérieur des zones de conservation mais aussi sur les territoires agricoles enclins à gérer la biodiversité (chambre d'agriculture, ONF, ONCFS, fédérations de pêche, fédérations de chasseurs, ...).
- les métiers de la recherche et de l'enseignement : doctorat, ingénieurs de recherche et d'étude dans les domaines de l'écologie et du fonctionnement des écosystèmes (emplois publics à l'université et/ou dans les EPST, mais aussi dans les services de l'Etat ou de l'industrie, R&D Bureau d'études, sociétés de conseil).

Public visé

Etudiants dans les domaines de la géographie...



Mise à jour | Février 2018 - Impression service reprographie UA

Programme

Semestre 1 :

- Initiation aux études de terrain (stage de terrain)
- Fonctionnement des zones humides 1 (hydrogéomorphologie, pédologie, écosystèmes)
- Aménagement et dynamiques des territoires
- Structure et dynamique des paysages
- Analyse de données 1 (statistiques, plan d'échantillonnage)
- Géomatique (projet)
- Anglais
- Insertion professionnelle 1
- 2 options au choix :
 - *Enjeux sociaux territorialisés
 - *Géographie, développement et économie sociale et solidaire
 - *Méthodes et pratiques d'enquête
 - *Ecologie appliquée

Semestre 2 :

- Stage (minimum 2 mois)
- Fonctionnement des zones humides 2 (hydrologie, hydrogéologie)
- Techniques d'inventaires et indices qualité environnementale
- Anglais
- Insertion professionnelle 2
- 3 options au choix :
 - *Changement globaux
 - *Discussion on environmental sciences
 - *Développement solidaire des territoires
 - *Ecologie des communautés

Semestre 3 :

- Atelier de terrain
- Diagnostic environnemental
- Aménagement durable 1
- Paysage et patrimoine
- Biologie de la conservation
- Analyse de données 2
- Géomatique 2
- Anglais
- Formation à la recherche
- Projet d'insertion professionnelle

Semestre 4 :

- Stage (minimum 6 mois)
- Eco-Ingénierie
- Gestion de projet et management
- Aménagement durable 2
- Modélisation hydrologique et écologique
- Droit de l'environnement
- Ecologie et étude des groupes animaux repères des zones humides

À noter

Le master s'appuie sur deux unités de recherche CNRS :

- L'UMR 6554 CNRS LETG-Angers, Université d'Angers
- L'UMR 6590 CNRS ESO-Angers, AgroCampus Ouest



Modalités pratiques en alternance

Année de Master 2 ouverte à la Formation Continue en Contrat de professionnalisation

Coût annuel : 4600€

Sélection : sur dossier, d'avril à juin

Rythme d'alternance: partiellement négociable

Période de formation: M2 de juillet à juillet

Durée de formation : 1 an.

Relations entreprises - Taxe d'apprentissage

Le master Ecologie et éco-ingénierie des zones humides ambitionne le développement de liens étroits avec les entreprises, jusqu'aux partenariats portant sur la recherche & développement. Nous sommes en particulier attentifs aux offres de stages et d'emplois. Ces offres peuvent être déposées sur le site Ip'OLINE de l'Université d'Angers ou être directement adressées aux responsables de la formation.

La qualité a un coût. **La faculté des Lettres Langues et Sciences Humaines est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage pour la part hors quota sur la catégorie B.**

Nous remercions vivement les entreprises et leurs OCTA qui, par le versement de la taxe d'apprentissage, contribuent à l'évolution du master Ecologie et éco-ingénierie des zones humides et transforment une obligation légale en un investissement utile. C'est aussi un signal fort d'intérêt adressé à notre tutelle, à nos étudiants et à nos stagiaires de formation continue.

Sur le bordereau que l'organisme collecteur adresse à l'entreprise, les éléments suivants doivent être indiqués : UFR LETTRES I UAI I 049 16 44 W